

PROGRAMME GOUVERNEMENTAL DE LEGISLATURE

Prise de position du Groupe socialiste

Monsieur le Président,
Madame et Messieurs les Ministres
Chères et chers collègues,

Le programme gouvernemental de législature, c'est le passage obligé, le rituel de la première année de législature pour l'exécutif. Pour les groupes parlementaires, c'est à chaque fois un exercice tout de même assez particulier que de prendre la parole pour s'exprimer sur un texte qui n'est pas de notre compétence, pour lequel on ne peut apporter aucune modification et sur lequel on ne votera pas... Et ce d'autant plus en s'exprimant après tous les autres groupes et en ayant le privilège de compter 3 membres sur 5 dans l'équipe gouvernementale de rédaction.

Comme mes préopinants, je me lance !

Le programme de législature version 2026-2030 s'inscrit dans la continuité de ce que l'on observe depuis le début de cette année autour de la table gouvernementale. Une nouvelle dynamique, une sérénité retrouvée et la force d'un collectif qui va au-delà de l'addition d'individualités fortes.

Les 5 *principes* qui s'inscrivent en filigrane de l'action du Gouvernement sont pour nous des éléments indispensables à la conduite de l'action publique.

-faire des choix clairs : cela peut sembler une évidence, mais ce n'est pas toujours le cas. On a aussi par le passé parfois eu l'impression de choix faits pour ne léser aucun département. Nous saluons donc le fait de privilégier l'action publique ciblée sur les domaines où elle « produira les résultats les plus bénéfiques pour la population ».

Viser des résultats concrets / rendre compte des progrès réalisés, cela permet effectivement de mesurer ce qui change, de pouvoir adapter au besoin. Ce sont des critères indispensables pour pouvoir évaluer l'efficacité des politiques publiques.

Travailler de manière transversale : la lecture des différents objectifs et mesures prioritaires de ce PGL, démontrent en effet qu'ils font la part belle aux projets déployant leurs actions au sein de plusieurs départements ou de différents niveaux institutionnels. Cette manière de faire permet à la fois une meilleure coordination et facilite aussi l'adhésion des services concernés au projet, à une compréhension des enjeux partagée et permet également de bénéficier le plus largement possible de toutes les compétences disponibles au sein des divers cercles.

S'agissant des objectifs et mesures, le Groupe parlementaire socialiste peut se reconnaître dans plusieurs ambitions du programme de législature, notamment en matière de cohésion sociale, de santé, de transition écologique et de modernisation de l'État. Toutefois, un programme gouvernemental demeure un compromis politique. Le

rôle du groupe parlementaire socialiste sera de lui donner une dimension sociale forte, d'en accompagner la réalisation et, lorsque nécessaire, d'en renforcer les ambitions.

Le défi de cette législature ne sera pas seulement de rendre le Jura plus attractif, mais de faire en sorte que son développement bénéficie réellement à toutes les Jurassiennes et à tous les Jurassiens.

Le programme gouvernemental de législature fixe des orientations intéressantes. Pour le groupe socialiste, l'enjeu sera de passer des intentions aux actes, avec des priorités claires, des moyens financiers et des résultats mesurables.

Parmi les mesures prioritaires mentionnées, nous relevons particulièrement **l'axe un Jura où chacun compte. Mieux accompagner les personnes dans le besoin** doit être une priorité absolue, d'autant plus au lendemain de la publication par l'office fédéral de la statistique des chiffres concernant les bénéficiaires de l'aide sociale en Suisse. Au niveau Suisse le taux d'aide sociale se monte à 2.9 %. Avec un taux de 4.2% correspondant à 3158 bénéficiaires, le Canton du Jura figure au 5^e rang des cantons au taux le plus élevé. Le constat est là, implacable. Confirmation des conclusions faites ces dernières années.

Mieux accompagner les personnes dans le besoin doit et devra donc continuer à se décliner avec des mesures fortes, au sujet desquelles le Programme gouvernemental de législature reste relativement évasif.

Mieux vaut **prévenir** que guérir et cela est valable dans de nombreuses circonstances mais raisonne particulièrement quand on parle de santé ou de prestations sociales. Au-delà des montants de plus en plus élevés inscrits au budget dans chacune de ces rubriques, n'oublions jamais les personnes concernées, qui n'ont rien fait de faux et qui au gré des aléas de la vie se retrouvent dans des situations inextricables. **Améliorer l'accès aux soins et à la prévention** est donc un investissement indispensable.

Dans le domaine de la formation, l'accent mis sur l'acquisition renforcée des compétences linguistiques durant la scolarité est à saluer, de même que les propositions concrètes qui la sous-tendent.

Si l'accueil d'entreprises et de nouveaux habitants est important, la véritable attractivité repose aussi sur la qualité des emplois, le pouvoir d'achat, les infrastructures publiques et la qualité de vie. Chaque politique publique devrait ainsi être appréciée sous l'angle de ses conséquences pour les familles, les personnes à revenus modestes, les jeunes et les retraités. Le groupe socialiste se voudra une sentinelle de la justice sociale.

Il en va de même pour l'analyse des incidences des diverses politiques publiques au niveau environnemental ou énergétique qui doit devenir un critère prépondérant dans nos choix. Relever les défis climatiques et environnementaux commence là, avec des choix politiques ambitieux, parfois courageux et toujours socialement supportables, en s'accompagnant de mesures concrètes pour les ménages, les communes et les entreprises.

Nous ne reviendrons pas en détails sur les autres mesures « concrètes » détaillées en constatant tout de même que la définition de ce qu'est une mesure concrète prend

certainement des contours différents en fonction de nos attentes. Les intentions sont là et exprimées et nous nous réjouissons de découvrir leur mise en œuvre.

Si le précédent programme de législature faisait la part belle à l'accueil de Moutier, le regret a été exprimé au sein de notre groupe de ne voir mentionner nulle part le mot interjurassien dans cette édition-ci. L'attractivité d'un canton se mesurant aussi à sa capacité à rassembler à l'externe, espérons que même sans être explicite, le réflexe « penser interjurassien » restera actif.

Pour conclure en revenant sur un des principaux défis, à savoir le défi démographique, auquel nous aurons à faire face tôt ou tard et plutôt tôt que tard d'ailleurs, je reviens sur une pleine page du QJ du 14 septembre en page 24 avec les propos empruntés à Laura Bernardini, professeure de démographie et de sociologie à l'Université de Lausanne. Je cite

Les enfants doivent être considérées comme des biens publics, car la prospérité et la croissance économique dépendent d'un taux adéquat de renouvellement générationnel

Dans un contexte où les réactions face à la baisse des taux de natalité ont de la peine à émerger et où le fait d'avoir des taux de natalité extrêmement bas est en train de se normaliser, il est plus que jamais impératif d'adapter notre vision par rapport à la politique familiale que ce soit dans le domaine de la garde d'enfants ou de la conciliation entre vie familiale et professionnelle.

Des projets sont en cours, gageons que dans ce domaine comme dans d'autres, nous ne manquerons pas l'occasion de transformer l'essai quand l'opportunité se présentera, en gardant cette adaptation impérative à l'esprit.